

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE**



CEMAC

PARLEMENT COMMUNAUTAIRE

**DISCOURS DE L'HONORABLE Hilarion ETONG,
PRESIDENT DU PARLEMENT COMMUNAUTAIRE
(CEMAC),**

**A
L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 1^{ere} SESSION
ORDINAIRE – ANNEE 2023**

Le 06 février 2023

**Monsieur le Président de la Commission
de la CEMAC ;
Honorables Députés, Chers collègues,
Distingués invités,
Chers collaborateurs,
Excellence Mesdames et Messieurs.**

En cette heureuse circonstance et en application des dispositions conventionnelles et réglementaire qui régissent le Parlement Communautaire d'une part et, d'autre part, de la lettre N°062/CEMAC/C/P/DL du 08 septembre 2020 du Président de la Commission de la CEMAC, portant modalité d'organisation des réunions, nous procédons aujourd'hui à l'ouverture des travaux de notre première session ordinaire pour le compte de l'année 2023.

En cette heureuse circonstance, je voudrais, moi, dire tout le plaisir que j'ai à vous retrouver, toutes et tous, bien que ce soit par écran interposé. Je voudrais aussi, à l'entame de mon propos, saisir cette occasion puisqu'elle est la première depuis le début de l'année 2023, prolonger exceptionnellement la saison des vœux, pour formuler à votre endroit, ceux de santé, de bonheur, de prospérité et de succès dans tout ce que vous allez entreprendre tout au long de cette année.

**Monsieur le Président de la Commission
de la CEMAC ;
Honorables Députés, Chers collègues,**

Je vous serai également infiniment reconnaissant d'accepter d'étendre ces vœux aux membres de vos familles respectives, à tous vos collaborateurs, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

**Monsieur le Président de la Commission
de la CEMAC ;**

Honorables Députés, Chers collègues,

L'évocation il y a un instant des Instruments juridiques qui fondent notre Institution avait pour objectif de rappeler que cette première session est statutaire. Nous sommes donc tenus de nous réunir dans le cadre de la première session en ce mois de février 2023, comme c'est le cas chaque année. Nous le faisons dans un contexte de relative accalmie observée dans la sphère de la pandémie de la Covid-19 et de ses multiples variantes, mais où les mécanismes d'alerte et de surveillance mis en place par nos gouvernements n'ont pas été désamorcés, afin que tous persévèrent dans l'observance des mesures de prévention de tous ordres, au regard de la fluidité constatée et observée des mouvements des populations. Nous le faisons aussi dans un contexte de plus en plus marqué par les effets de la crise russo-

ukrainienne qui aggrave une crise économique devenue rampante, devenue, je dirais, endémique. La tenue de cette session dans un tel contexte qui nourrit des incertitudes de tous ordres, entre autres difficultés que nous vivons tous, est malgré tout la preuve du fonctionnement régulier des Organes et Institutions de la Communauté.

Pour tous les moyens mis à disposition malgré les difficultés liées à la rétrocession de la taxe Communautaire d'Intégration, permettez-moi, Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC ;

Honorables Députés, Chers collègues, de saisir, une fois de plus, cette occasion pour adresser à la Commission de la CEMAC et surtout à son Président qui ne ménage aucun effort, qui œuvre inlassablement pour cette cause, nos sincères remerciements.

Ceci dit, Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC ;

Honorables Députés, Chers collègues,

L'Intéressé(e) qui s'achève et qui a été marquée par quelques activités. Je ne retiendrai plus votre attention sur la participation de notre Institution au processus décisionnel de la Communauté. C'est un domaine sur lequel j'ai largement fait écho lors de mes dernières interventions publiques. Par contre je m'attarderai quelques peu sur les activités menées par notre Institution. Pendant cette période,

- le Parlement Communautaire était présent à la cérémonie d'investiture de **SÈM OBIANG NGUËMA MBAŠOGÓ**, Président de la République, Chef de l'État et du Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, c'était le **08/12/2022**;
- Le Parlement était également en bonne place à la cérémonie de présentation des

vœux de nouvel an du corps diplomatique et des chefs des organismes internationaux accrédités auprès de la République de Guinée Equatoriale au Président de la République, Chef de l'Etat, c'était le 05/01/23

Nous étions également présents

- A la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2022/2023, c'était le 16/01/23
- A la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire du Parlement National, c'était le 19/01/23
- Le Parlement a apposé sa signature dans l'une des pages du livre des condoléances ouvertes à l'ambassade de la République Gabonaise à Malabo suite au décès du Ministre des Affaires Etrangères du Gabon, c'était le 25/01/23.

A présent quelques faits saillants de l'actualité.

D'abord et surtout sur le plan économique et social, je voudrais revenir vers vous pour évoquer le contexte mondial d'inflation généralisée qui enveloppe l'ensemble des pays de notre Communauté et qui aggrave la crise russo-ukrainienne à laquelle j'ai rapidement fait allusion au début de ma prise de parole pour observer que nos 6 États subissent de plein fouet les conséquences de ces chocs exogènes. Au surplus, l'analyse de la structure de nos budgets révèle l'existence d'une dette colossale dont l'exigence de remboursement est devenue une conditionnalité, (c'est le cas de le dire). Celle-ci ne s'accommode plus, entre autres, d'une politique d'augmentation à l'infini des subventions des produits pétroliers devenu coutumières dans nos États et dont la vocation est de soutenir un pouvoir d'achat déjà très faible au plan social. Les conséquences de cette exigence de rupture dans la politique des subventions des

produits pétroliers longtemps différée par nos gouvernements ne se sont pas fait attendre. Nous avons tous observés et puis enregistré ces dernières semaines une augmentation généralisée, sans précédent des prix des carburants à la pompe dans tous les pays de la Communauté et même dans d'autres pays Africains.

Par ailleurs, aucune tendance baissière n'est en vue. Bien au contraire, ces mesures annoncent une hausse de la tendance inflationniste parce que, de manière mécanique, les prix vont augmenter dans la plupart des secteurs de nos économies qui sont tributaires de l'énergie et des carburants. Il en est ainsi du secteur de la production, (les coûts de production vont augmenter) de la transformation et de la distribution.

Les difficultés sont donc réelles, il faut les affronter et c'est la raison pour laquelle, en

votre nom à tous, Chers Collègues, je veux
ici saluer nos différents gouvernements
pour la résilience dont ils font preuve et
pour les mesures fortes d'accompagnement
prises en vue d'assurer tant bien que mal le
bien-être de nos populations.

Je voudrais également au titre d'un
plaidoyer encourager nos gouvernements à
s'adosser sur l'expertise de la Commission
de la CEMAC, notamment sur les
propositions pertinentes recommandant
fortement et entre autres, la mise en œuvre
des politiques publiques visant à augmenter
la production afin d'obtenir une inflexion,
grâce au jeu de l'offre et de la demande, de
la courbe inflationniste. J'ajoute que ce
gisement de recommandations formulées
par la Commission sur la base d'études
pertinentes ne demande à notre sens qu'à
être exploité.

Ensuite je veux évoquer très rapidement
l'aspect sécuritaire. Je relève avec vous la

persistance de foyers de tension avec, notamment, la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun, les actions de Boko Haram à la frontière nord-ouest de notre Communauté (entre le Nigeria et le Niger d'une part, le Tchad et le Cameroun d'autre part).

A l'intérieur des frontières de la Communauté, je note la persistance des actions des bandes armées incontrôlées qui sévissent entre la République Centrafricaine et le Cameroun d'une part, la République Centrafricaine et le Tchad d'autre part. J'appelle en votre nom à tous, Chers collègues, à une paix durable seul gage du développement et de la prospérité dans la Communauté.

Au plan politique,

- En République Gabonaise, nous avons tous été informé du changement notable survenu au sommet du pouvoir exécutif. Ainsi, pour remplacer Madame Rose

Christiane OÏSSOUKA RAPONDA,
nommée Vice-Présidente de la
République Gabonaise. SÈM ALI
BONGO ONDIMBA a désigné
Monsieur Alain Claude BILIE BY NZE,
Premier Ministre, Chef du
Gouvernement. Nous adressons les
félicitations du Parlement
Communautaire à ces hautes
personnalités.

- En République de Guinée Equatoriale,
je signale dans mon discours de clôture
de notre deuxième session ordinaire, (la
session budgétaire pour le compte de
l'année 2022) la tenue des élections
présidentielle et législative couplées le
22 novembre 2022 dans ce pays. Je
formule alors nos vœux de succès pour
accompagner le processus électoral. Ces
vœux, je crois pouvoir le dire, ont été
exhaussés jusqu'au terme des
consultations qui ont eu lieu le 22
novembre 2022; SÈM OBIANG

NGUËMA MBAÏOGÖ à été brillamment réélu pour un nouveau mandat à la magistrature suprême de la République de Guinée Equatoriale, notre Etat de siège. Je voudrais de manière solennelle lui présenter nos félicitations et formuler en même temps nos vœux de réussite dans sa très haute mission. Je saisis également cette occasion pour lui présenter, simultanément et à nouveau, nos sincères remerciements pour les travaux de réhabilitation de grande ampleur de notre honorable siège à Malabo, dont il a bien voulu autoriser le financement et que ni les moyens de la Commission, encore moins ceux du Parlement Communautaire ne pouvaient prendre en charge. J'ai noté qu'en dehors du système de climatisation, des ascenseurs et du matériel de communication dans l'hémicycle qui font encore l'objet de

petits réglages, les travaux sont en cours
d'achèvement.

**Monsieur le Président de la Commission
de la CEMAC ;**

Honorables Députés, Chers collègues,

J'e n' en voudrais de ne pas vous annoncer,
encore que vous le savez déjà, qu'après la
tenue des élections présidentielle et
législative couplées et dans le sillage de
l'élection de S.E.M OBIANG NGUËMA
MBAÏOGÔ, Président de la République,
Chef de l'Etat, tous nos cinq collègues
Membres de la délégation de République de
Guinée Equatoriale au Parlement de la
CEMAC ont brillamment été réélus. Nous
leur adressons nos félicitations ainsi que nos
vœux de plein succès dans leur nouvelle
mission.

**Monsieur le Président de la
Commission de la CEMAC ;
Honorables Députés, Chers collègues,**

Après ce rapide tour d'horizon au plan économique, sécuritaire et politique, je déclare ouverts les travaux de la première session ordinaire de l'année 2023 du Parlement Communautaire.

Vive la CEMAC

Vive le Parlement Communautaire

Je vous remercie

La séance est levée.